

LES CONSEILS DE QUARTIER DE PARIS : LE REGARD DES CONSEILLERS

Synthèse de l'étude menée auprès des 800
conseillers de quartier parisiens

Mars 2007

Trajectoires groupe de recherche et d'études
91, avenue Berthelot – 69007 Lyon
Tél. : 33 (0)4 78 69 02 88 – Fax : 33 (0)4 78 58 25 33
www.trajectoires-reflex.org – E-mail : trajectoires@trajectoires-reflex.org
Sas au capital de 40 000 € – RCS Lyon 8 460 195 327 – Siret 805 327 00012 – APE 7412

groupe **reflex**

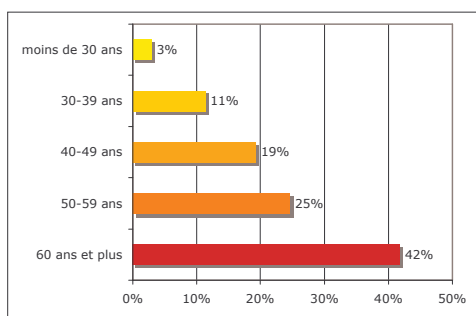
Acadie, Paris
Acadstat, Strasbourg
Adren, Marseille
Aures, Nanterre
Cérès, Rennes
Flank, Bordeaux
» Trajectoires, Lyon

I. QUI SONT LES CONSEILLERS DE QUARTIER ?

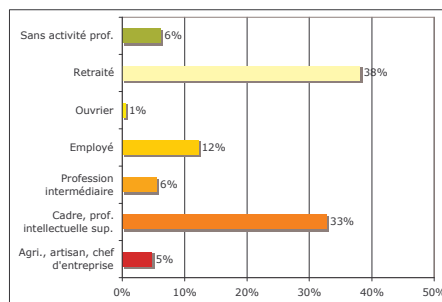
Les conseillers de quartier présentent, sur de nombreux critères, un profil sociologique spécifique. Ils se distinguent par leurs caractéristiques sociologiques et par leur niveau d'implication dans la vie collective locale.

Un profil qui se différencie sur quelques points de la population parisienne

- **Des conseillers plus âgés que la moyenne parisienne**
- **Leur profil sociologique**

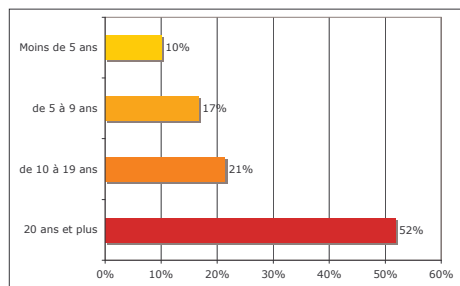


Répartition des conseillers de quartier selon leur tranche d'âge



Répartition des conseillers de quartier selon leur PCS

- **Des conseillers très ancrés dans leur quartier**
- **Enfin, une légère majorité d'hommes**



Répartition des conseillers selon leur ancienneté dans leur quartier d'habitation

Les hommes constituent 52% des conseillers, soit légèrement plus que leur part au sein de la population (46%). Et ce, alors même que les conseillers sont plutôt âgés, et l'on sait que c'est parmi les tranches d'âge les plus élevées que les femmes sont plus nombreuses.

Des conseillers de quartier proches du monde associatif

Ainsi, **les trois-quarts d'entre eux sont adhérents d'une association**. C'est encore une fois largement supérieur à la moyenne des Français (45%).

Pour autant, **pour 25%, le conseil de quartier représente leur seule forme d'engagement**

Une étude comparable qui avait été menée dans une grande ville de l'Ouest faisait apparaître un pourcentage de conseillers « non engagés par ailleurs » nettement moins élevé (15%). Les conseils de quartier de Paris semblent donc attirer un public plus large que d'autres dispositifs de démocratie participative et l'on peut faire l'hypothèse que leur fonctionnement permet, dans une certaine mesure, d'accueillir et de garder un public qui n'est pas rompu au fonctionnement associatif, syndical ou politique.

Les caractéristiques des conseillers de quartier se distinguent parfois de celles de la population parisienne générale. C'est un constat qui est posé sur la plupart des conseils de quartier à l'échelle nationale, et de ce point de vue, les conseils de quartier de Paris ne se distinguent pas des autres. Les chiffres que nous avons pu mobiliser dans d'autres communes confirment en effet les caractéristiques des conseillers de quartier parisiens. Les conseillers en ont d'ailleurs pleinement conscience puisqu'ils sont 58% à estimer que la composition du conseil de quartier n'est pas suffisamment représentative.

II. POURQUOI ET COMMENT LES CONSEILLERS SONT-ILS ENGAGÉS DANS CETTE DÉMARCHE ?

L'analyse des formes d'engagement des conseillers fait apparaître le sérieux avec lequel ils s'investissent dans cette démarche. Participer à un conseil de quartier n'a pas été une décision prise « à la légère » et elle se traduit par une mobilisation importante, sur le long terme

- **Un investissement dans la durée**

Une large majorité des conseillers (63%) a été candidate. Les autres ont été désignés (37%). Mais à partir du moment où ils se sont investis, ils y sont restés. Ainsi, un quart des conseillers s'est investi depuis 1 an ou moins, 60% de 2 à 4 ans et 15% depuis 5 ans et plus (date à laquelle les conseils de quartier ont été mis en place). La part importante des conseillers « anciens » (au-delà de 2 ans), dans une démarche qui a globalement 4 années d'existence, témoigne ainsi de la **stabilité des membres** des conseils de quartier.

- **Une participation suivie et active**

La participation des conseillers est régulière pour 80% d'entre eux et ce sont 57% des enquêtés qui affirment que le conseil de quartier leur prend du temps. De façon générale on note que plus le conseiller participe à son conseil de quartier depuis longtemps, plus il y investit du temps.

Ce sont 60% des conseillers qui témoignent d'un réel investissement au conseil de quartier par la participation au-delà des réunions des conseils de quartier à des commissions ou des responsabilités au sein du bureau. Ces chiffres plutôt élevés témoignent de la volonté d'inscrire leur engagement dans l'action : dans leur majorité, les conseillers ne sont pas là en « auditeur libre », ni pour se tenir informés, mais bien pour agir.

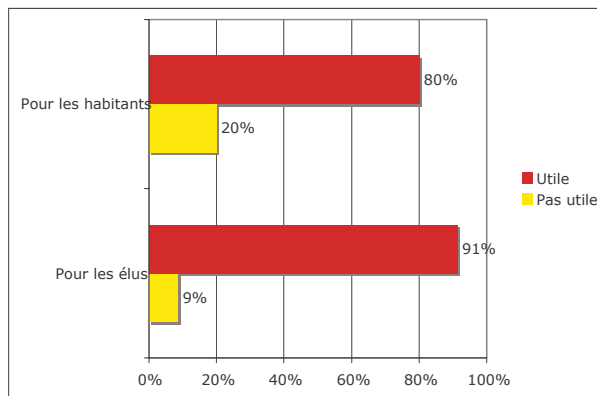
Les conseillers ne s'engagent pas pour répondre à des intérêts individuels. Ils sont peu motivés par la défense d'intérêts particuliers. Au contraire, ils sont motivés par la possibilité d'influer sur les décisions qui concernent leur environnement proche.

Une part significative d'entre eux semble en effet s'investir d'un **rôle de relais ou d'intermédiaire**, entre les élus et les services municipaux d'une part et les habitants d'autre part, et qui se sent **dépositaire d'une « parole habitante »**. Ce sont donc des conseillers très ancrés dans leur quartier, qui y sont déjà connus et dont on peut faire l'hypothèse qu'ils y jouent déjà une fonction de relais.

III. COMMENT JUGENT-ILS LE FONCTIONNEMENT DE LEUR CONSEIL DE QUARTIER ?

Les perceptions des conseillers vis-à-vis de leur conseil de quartier sont très positives. L'utilité du dispositif est reconnue par une très large majorité d'entre eux et elle renvoie notamment à la capacité d'action du dispositif. On observe en effet que les motivations décrites dans la partie précédente ne sont pas « déçues » et que les attentes des conseillers en termes de co-gestion sont bien prises en compte. En moyenne, ils sont les trois-quarts à se sentir utiles quand ils participent à un conseil de quartier.

Pensez-vous que les conseils de quartier sont utiles...

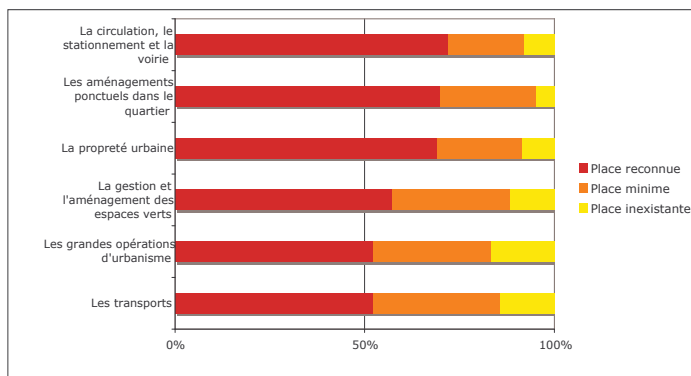


Les conseils de quartier sont largement reconnus pour leur efficacité. Ainsi, pour plus des trois-quarts des enquêtés, le conseil de quartier est utile (« il sert à quelque chose »).

Il est utile à la fois pour les élus et pour les habitants. Signalons d'ailleurs que 35% des conseillers pensent que cet outil est très utile pour les élus.

III.1. Un outil d'intervention jugé efficace et utile à l'échelle du quartier

- Une prise en compte satisfaisante des questions relatives à l'aménagement et à la gestion urbaine du quartier



D'abord, rappelons que ce qui motive les conseillers à participer à un conseil de quartier, c'est en premier lieu la possibilité d'agir pour le quartier. Ainsi, quand on leur demande quels sont les sujets ou les problèmes qui doivent être traités en priorité dans le conseil de quartier, les thématiques relatives à la gestion urbaine et à l'aménagement du quartier arrivent en tête des réponses.

Ainsi, près de 40% des réponses (correspondant aux trois-quarts des interrogés) renvoient à ce que l'on pourrait regrouper sous le terme de **gestion urbaine de proximité**. Or, ce sont justement ces thématiques-là qui sont jugées comme étant bien prises en compte dans le cadre de la démarche.

- **Une implication reconnue des élus et des services d'arrondissement**

Si les conseils de quartier sont perçus comme des outils « performants », c'est aussi parce que les conseillers considèrent que les élus et les services municipaux s'y impliquent réellement. Les trois-quarts des enquêtés considèrent qu'il y a une bonne implication des élus dans la démarche et ils sont la même proportion (mais ce ne sont pas forcément les mêmes) à penser qu'il y a une bonne écoute et disponibilité des services.

Ces réponses laissent à penser qu'il y a une reconnaissance réelle des conseils de quartier par les élus et les services, ce qui n'était pas forcément le cas ailleurs.

Il y a donc bien, dans les champs relatifs à la gestion urbaine de quartier ou de proximité, une capacité des conseils de quartier à être dans la co-définition du bien commun. La satisfaction à l'égard de l'implication des élus et des services d'arrondissement dans la démarche est un point fort de la démarche parisienne, qui se distingue ainsi d'autres démarches communales, qui étaient davantage caractérisées par une méfiance de la part des élus et par un regret de la part des conseillers de ne pas avoir de réponses du côté des services. Les conseils de quartier bénéficient à ce titre d'une reconnaissance certaine du pouvoir local, indispensable pour assurer la pérennité de l'implication des personnes. Malgré tout, les résultats de l'enquête permettent aussi d'identifier des améliorations possibles..

III.2. Des améliorations possibles

- **Un spectre de problématiques qui peut être élargi**

Si les attentes vis-à-vis de la prise en compte de la gestion urbaine du quartier par le conseil sont majoritaires et sont satisfaites, on a pu voir que les conseillers souhaitent que d'autres thématiques soient également traitées, notamment l'animation de proximité, la solidarité (18% des conseillers), le logement (8%), la jeunesse ou l'enfance (7%), la culture (7%)...

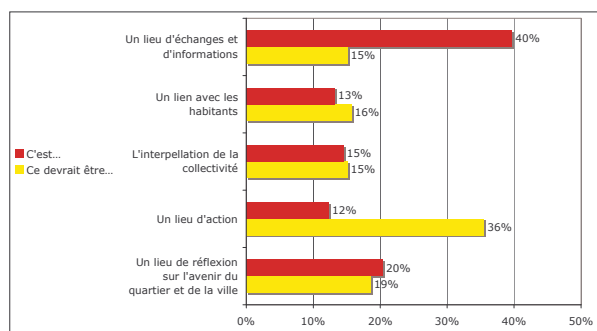
Or, toutes ces thématiques sont, selon les conseillers, abordées à la marge par le conseil de quartier. Elles peuvent être classées en deux catégories :

- celles qui renvoient à une gestion qui implique soit une échelle géographique plus large que le quartier, soit une temporalité longue (sécurité, urbanisme, fonctionnement des équipements de quartier, programmation...), pour lesquelles 50% à 60% des conseillers estiment qu'elles ont une place faible au niveau du conseil de quartier ;
- celles qui renvoient à des problématiques sociales ou économiques (handicap, habitat, éducation...), pour lesquelles 65% à 85% des conseillers estiment qu'elles ont une place plus faible que les autres.

Les conseillers semblent d'ailleurs avoir pleinement conscience de cette difficulté quand ils expriment le souhait de travailler sur des échelles plus larges. Ainsi, 80% des conseillers pensent que le conseil de quartier pourrait traiter de sujets à l'échelle de l'arrondissement et près de 60% à l'échelle de la ville.

- **Des conseils de quartier qui souhaitent être de façon plus importante dans l'action**

Question : « pour vous, le conseil de quartier... »



Quand on questionne les conseillers sur ce que devrait être un conseil de quartier et ce qu'il est réellement, on observe sur certains items un décalage à prendre en compte. Parmi celles-ci le souhait des conseillers de quartier que le conseil de quartier soit moins un lieu d'échange et d'information au profit de l'action.

- **Des attentes en termes d'information et de communication**

Si, comme on a pu le constater, le fonctionnement du conseil de quartier donne entière satisfaction aux personnes interrogées, ceux-ci identifient néanmoins des marges de progression concernant le dispositif d'information et de communication mis en place autour de ce dispositif..

La communication en direction du quartier renvoie à la publicité des débats et des actions portés par le conseil de quartier, aussi bien en amont que pendant et en aval. Elle est un enjeu en termes d'accessibilité des conseils de quartier. Les échanges avec d'autres conseils de quartier renvoient davantage à un partage d'expériences, à l'échange de pratiques, voire à la formation des conseillers.

IV. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Les résultats de cette enquête réalisée auprès de 800 conseillers de quartier parisiens sont donc particulièrement positifs. Ils mettent en évidence à la fois le fort degré d'implication des personnes investies dans la démarche et leur satisfaction à l'égard de son fonctionnement. Ce sont les principaux points forts de la démarche parisienne qui valident les grandes orientations prises.

Trois perspectives d'actions se dégagent des résultats de l'enquête.

- **Soutenir l'émergence de nouveaux acteurs engagés dans la vie locale**

On a pu montrer le **caractère motivé, durable et dynamique** de l'investissement des conseillers. Ceux-ci, au départ souvent volontaires, participent activement à la démarche, comme le démontrent l'ancienneté et la régularité de leur implication, mais aussi leur intégration dans les instances de travail des conseils (comme le bureau ou les commissions). Leurs motivations, améliorer le quartier et participer à l'action publique, traduisent une volonté forte d'agir pour le bien commun. La mise en évidence de ces points forts est déterminante dans la mesure où ils donnent des éléments sur lesquels s'appuyer dans la poursuite de la démarche.

Ils expliquent également pourquoi **87%** des conseillers veulent continuer leur action au sein des conseils de quartier.

- **Confirmer l’ancrage des conseils dans leur quartier**

Les résultats de l’enquête confirment les perceptions plus qualitatives portées par tous les acteurs qui œuvrent autour de ce dispositif, et au premier titre d’entre eux les conseillers eux-mêmes, à savoir la présence trop faible de certaines catégories de population. Il y a donc un enjeu à travailler l’ouverture des conseils de quartier.

Cela passe notamment par une attention constante à la diversification des profils de conseillers, déjà en « retenant » dans le dispositif ces « nouveaux engagés » par une adaptation du fonctionnement des conseils, mais aussi en favorisant leur inscription par une meilleure communication. Cela passe également par la mise en place d’outils qui permettraient aux conseillers « d’aller chercher » d’autres points de vue. En d’autres termes, si les jeunes, les plus fragiles, les étrangers, pas assez présents dans les conseils de quartier, c’est aux conseillers d’aller chercher leur parole, leurs besoins, leurs attentes.

- **Renforcer le pouvoir d’action des conseils de quartier**

L’enquête montre que leurs attentes en termes de gestion urbaine, dans la proximité du quartier, trouvent largement une réponse par le biais des conseils de quartier. Les améliorations à apporter dans les domaines de la propreté, l’aménagement, la circulation, la voirie, etc, sont débattues et identifiées en conseils, qui bénéficient d’une bonne écoute de la part des élus et des services. Il y a néanmoins un souhait de la part des conseillers d’intervenir dans des champs de l’action publique plus larges, telles que la solidarité, l’éducation, la santé....

Ceci est certainement à mettre en lien avec l’expression largement formulée d’orienter les conseils de quartier dans l’action. Les conseillers, qui peuvent désormais intervenir directement dans les décisions relatives à certains domaines de la gestion de leur quartier, sont donc prêts à aller plus loin.